



# RAPPORT DE TRANSPARENCE

Exercice clos le 31/12/2022

Société d'Expertise et de Commissariat aux Comptes inscrite aux  
Tableaux de l'Ordre et de la Compagnie de Paris

S.A.R.L. au capital de 250 000 € - 19 avenue de Messine – 75008 Paris

R.C.S. Paris B 383 734 365 – FR 2638373436

# Sommaire

1	3	4	4	9
Introduction	Structures Juridiques	Organisation	Gestion des Risques	Activité
10	11	13	13	
Chiffre d'affaires	Ressources Humaines	Rémunération des associés	Formation	

## Introduction

S'agissant du rapport de transparence relatif à notre exercice 2022, nous l'avons préparé conformément aux exigences légales et réglementaires applicables aux commissaires aux comptes en France.

Nous y réaffirmons notre engagement de contribuer à une croissance durable, responsable en transmettant à l'ensemble de notre équipe, nos valeurs : innover, rigueur, respect, et intégrité.

Cette année encore, nous faisons face aux difficultés économiques et sociales en France dont nous ne pouvons pas encore mesurer les conséquences... mais nous mettons tout en œuvre pour préserver une relation de confiance, apporter un service à forte valeur ajoutée et construire un partenariat durable et pérenne avec nos clients.

Au quotidien, nous poursuivons nos efforts pour renforcer la qualité de nos missions au rythme de la transformation numérique.

Que l'innovation continue !

# 1 STRUCTURE JURIDIQUE

**Audit Synthèse** est une société à Responsabilité Limitée, au capital de 250 000 €. Forte d'une expérience de 31 ans, elle a été créée en 1991 par Thibaut de Lembeye.

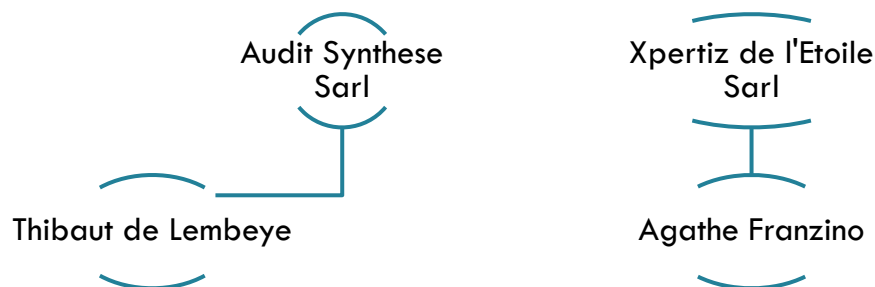
**Xpertiz de l'Etoile**, créée en 2016, représentée par Madame Agathe Franzino, est une Société à Responsabilité Limitée, au capital de 50 000 €.

Les cabinets sont structurés autour de 2 associés : Thibaut de Lembeye et Agathe Franzino.

Chaque associé est inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie de commissaires aux Comptes de Paris.

La personne morale Audit Synthèse est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

**La structure exerçant l'activité de commissariat aux comptes est Audit Synthèse.**



La société Audit Synthèse n'appartient à aucun réseau et n'exerce aucune activité à l'étranger.

Xpertiz de l'Etoile n'exerce pas elle-même d'activité de commissariat aux comptes.

## Implantation géographique des cabinets

Les sociétés sont situées au 19 avenue de Messine – 75008 Paris.

## 2 Organisation

### Gouvernance

La société Audit Synthèse est dirigée par Thibaut de Lembeye, associé majoritaire de la société. Il représente, veille à l'image et au respect des règles déontologiques des missions d'audit. Il s'assure de la cohésion de l'organisation interne en vue de proposer toujours plus de valeur ajoutée à nos clients.

Son associée, Agathe Franzino, a le rôle de responsable qualité et responsable garant au sein de notre équipe. Elle coordonne notamment la politique de gestion des risques, d'indépendance, et s'assure de l'organisation des ressources humaines.

## 3 Gestion des Risques

### Indépendance

Un engagement d'indépendance a été mis en place au sein de la société. Les associés, comme l'ensemble du personnel technique, signent une déclaration d'indépendance et de confidentialité.

La déclaration d'indépendance est renouvelée chaque année, comportant la liste actualisée des entités figurant dans le périmètre du contrôle. Chacun s'engage à la respecter, notamment sur les interdictions du code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes en matière de liens personnels, financiers et professionnels sur les missions qui leur sont confiées. Elle est signée au moment de l'entrée dans le cabinet ou de la prise de fonction puis annuellement.

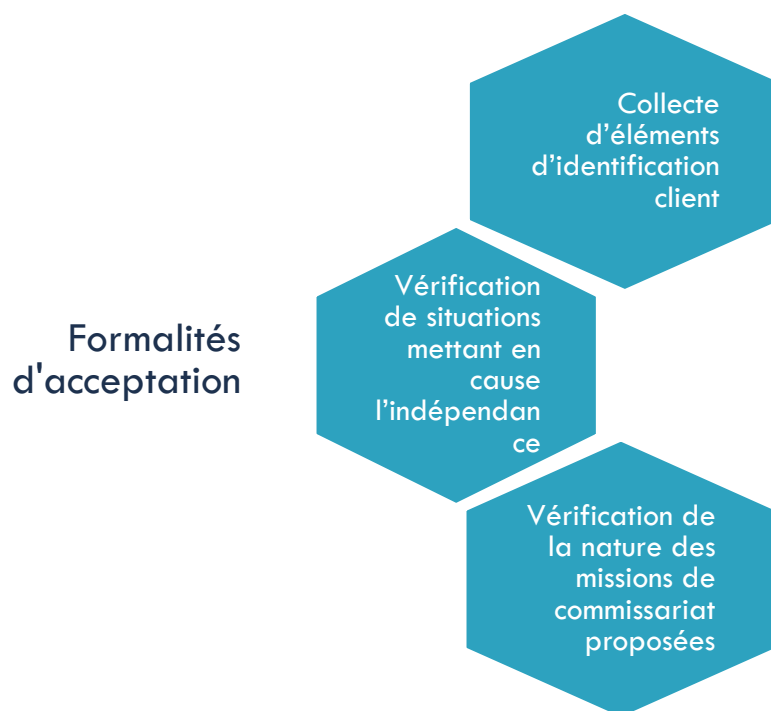
L'importance du respect du principe d'indépendance est régulièrement rappelée lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs. Les politiques et les procédures de contrôle de qualité du cabinet sont portées à la connaissance des collaborateurs en s'assurant qu'elles sont effectivement comprises et appliquées.

## Contrôle qualité

La démarche qualité est une composante primordiale de notre mode d'exercice professionnel. Elle est mise en œuvre par l'application des normes et des codes de déontologie professionnelle.

Toute nouvelle proposition de mission fait obligatoirement l'objet d'une procédure d'acceptation de mandat. L'associé s'assure que les prestations d'audit susceptibles d'être réalisées n'affectent pas son indépendance, ni ne sont l'objet d'un conflit d'intérêt au niveau du cabinet.

### Procédure d'acceptation et maintien de la mission



La procédure d'acceptation de mandat est formalisée, et se déroule comme suit :



Pour atteindre nos objectifs de qualité, nous disposons de méthodes et d'outils permettant de conduire nos missions légales conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France.

Le cabinet a développé ses propres procédures de contrôle de qualité relativement aux points suivants :



À travers notre manuel de procédures, chacun dispose d'un ensemble de références pour fixer sa conduite et mener à bien ses activités professionnelles.

En complément de cette démarche, Audit Synthèse a adopté depuis ces dernières années l'outil de digitalisation des travaux d'audit légal par le biais du support AUDISOFT, ce qui permet à nos collaborateurs de contribuer à accélération de la transformation digitale au sein de notre structure et d'apporter plus de valeur ajoutée et de qualité à nos clients.

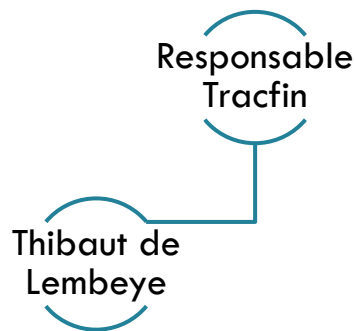
Aussi, par cette méthodologie d'audit, nos collaborateurs se conforment de façon systématique à l'ensemble des normes et exigences de l'audit légal et réglementaire.

Les procédures d'acceptation des mandats mises en place au sein d'Audit Synthèse intègrent, en particulier, des questions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêts potentiels et aux situations où la sauvegarde de l'indépendance pourrait être menacée.

Dans la réalisation de nos missions d'audit, l'associé signataire participe aux différentes phases clé de la mission et contrôle l'exécution finale avant l'émission de son rapport.

Il s'assure que les procédures internes mises en place au sein de la société sont respectées. Il contrôle, par ailleurs, que les normes d'exercice professionnel et les dispositions du code de Déontologie de la profession sont appliquées.

Il s'engage par ailleurs à partager leur savoir-faire pour fournir aux clients des services de qualité.



### Contrôle externe

Notre société est soumise au contrôle qualité, le dernier réalisé en 2013 par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes et celui réalisé en 2016 par la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Ces contrôles ont été portés non seulement sur la conformité des dossiers de certification aux normes de l'exercice professionnel, mais également sur les procédures mises en place, l'organisation, la formation des associés / des collaborateurs, et la conformité aux dispositions du Code de Déontologie de la profession.

Les constats formulés dans les différents rapports, ont été intégrés au cours de l'année 2017 dans nos plans d'actions. Nous poursuivons les améliorations préconisées.

Depuis l'exercice écoulé, Audit Synthese effectue une mission de contrôle légal pour une entité EIP, qui relève du secteur des Assurances.

### CLIENT CONCERNE

Liste des mandats des Entités EPI

- Acheel

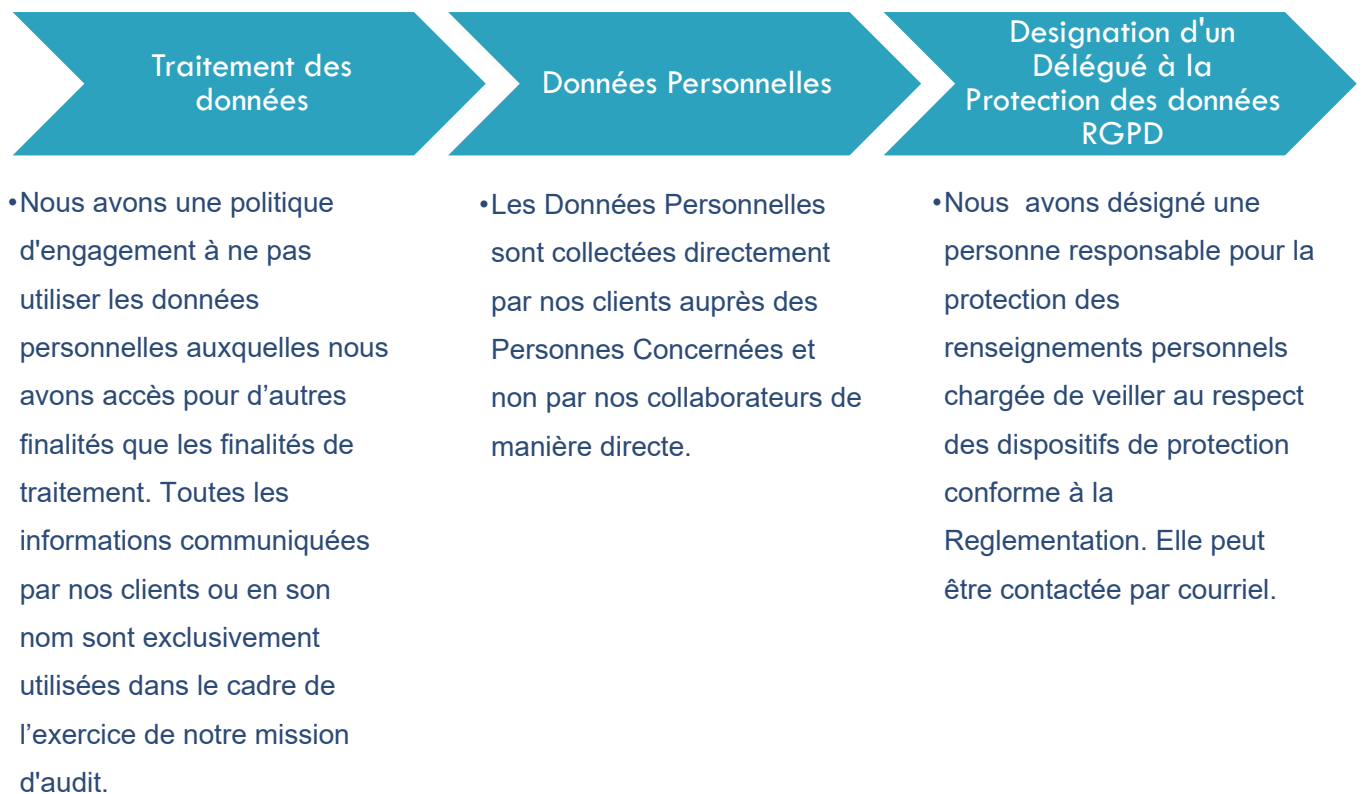
Liste des clients Établissement de Crédit

- Néant



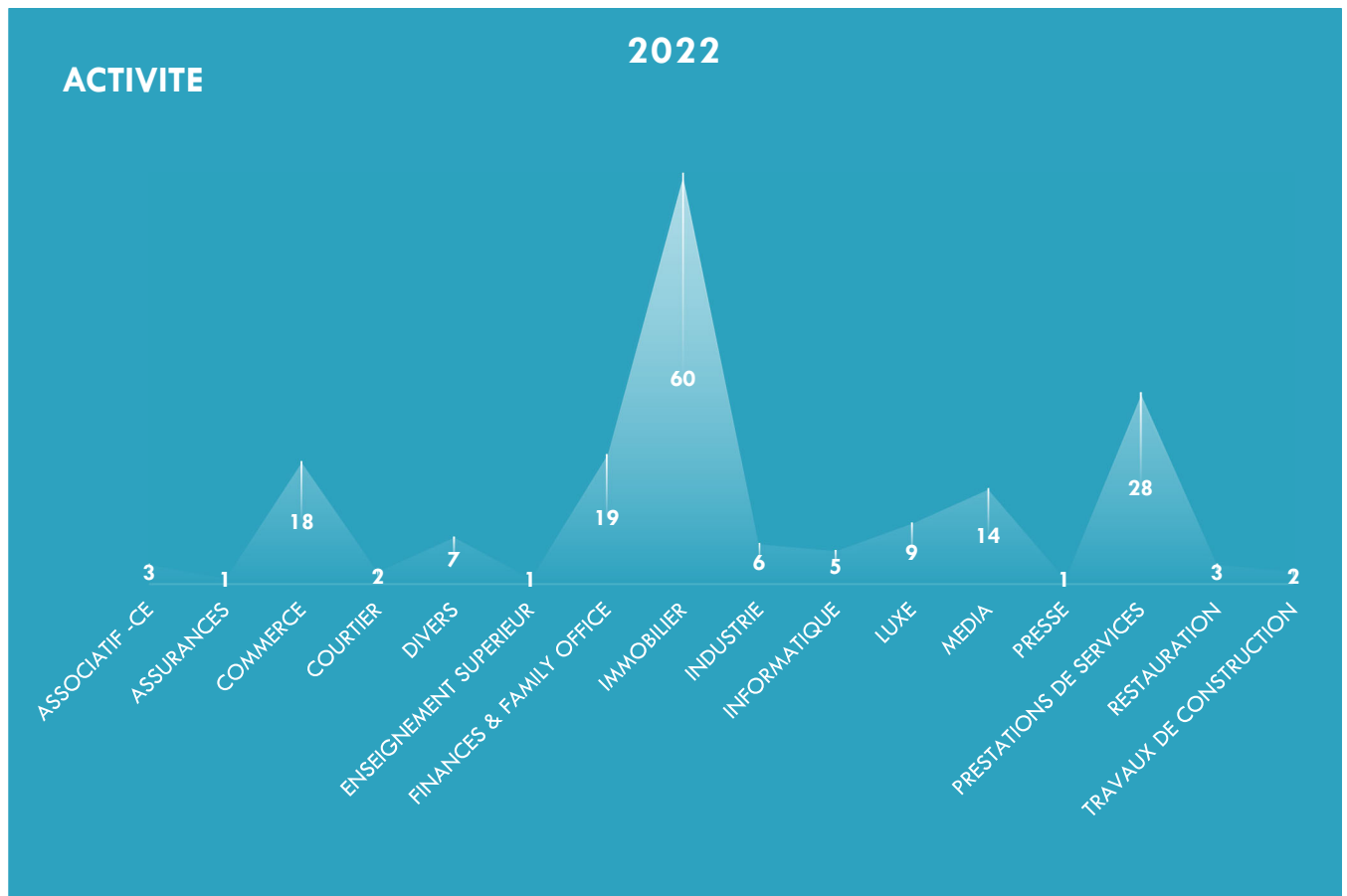
## Confidentialité des clients, Sécurité de l'information et Protection des données

La confidentialité est importante pour nous, et le secret professionnel est un élément essentiel de nos relations avec nos clients. Nous nous conformons aux normes éthiques les plus rigoureuses lors du traitement de tous les renseignements, particulièrement des renseignements personnels. Nous échangeons, autant que possible avec l'ensemble de nos collaborateurs, sur les exigences en matière de confidentialité, de protection de l'information et de protection des données y compris les données personnelles.



## 4 Activité

Audit Synthèse et Xpertiz de l'Etoile disposent d'un portefeuille client diversifié. Le graphique ci-après, illustre les différents secteurs :

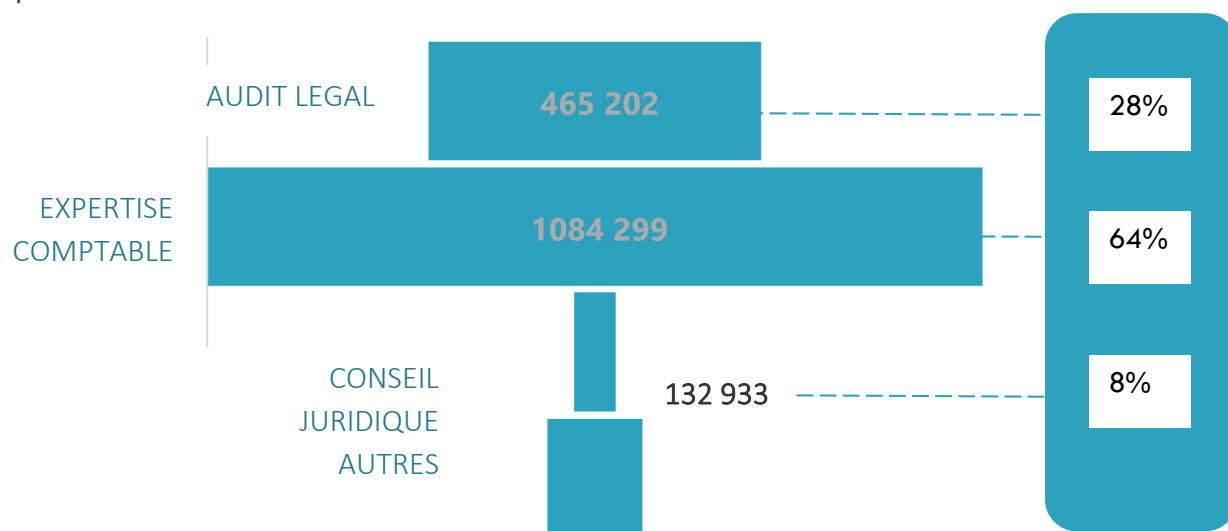


En tirant parti de son expérience, Audit Synthèse propose à ses clients des compétences accrues et élargies correspondant aux évolutions de leurs besoins dans les domaines suivants :

- Audit comptable et financier
- Fiscalité
- Conseils comptable, financier, en organisation administrative
- Gestion des risques et des systèmes d'information
- Conseil Social et Juridique
- Consolidation

## 5 Légère Croissance du Chiffre d'Affaires

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la société Audit Synthèse s'élève à 1 682 €, et se répartit de la manière suivante :

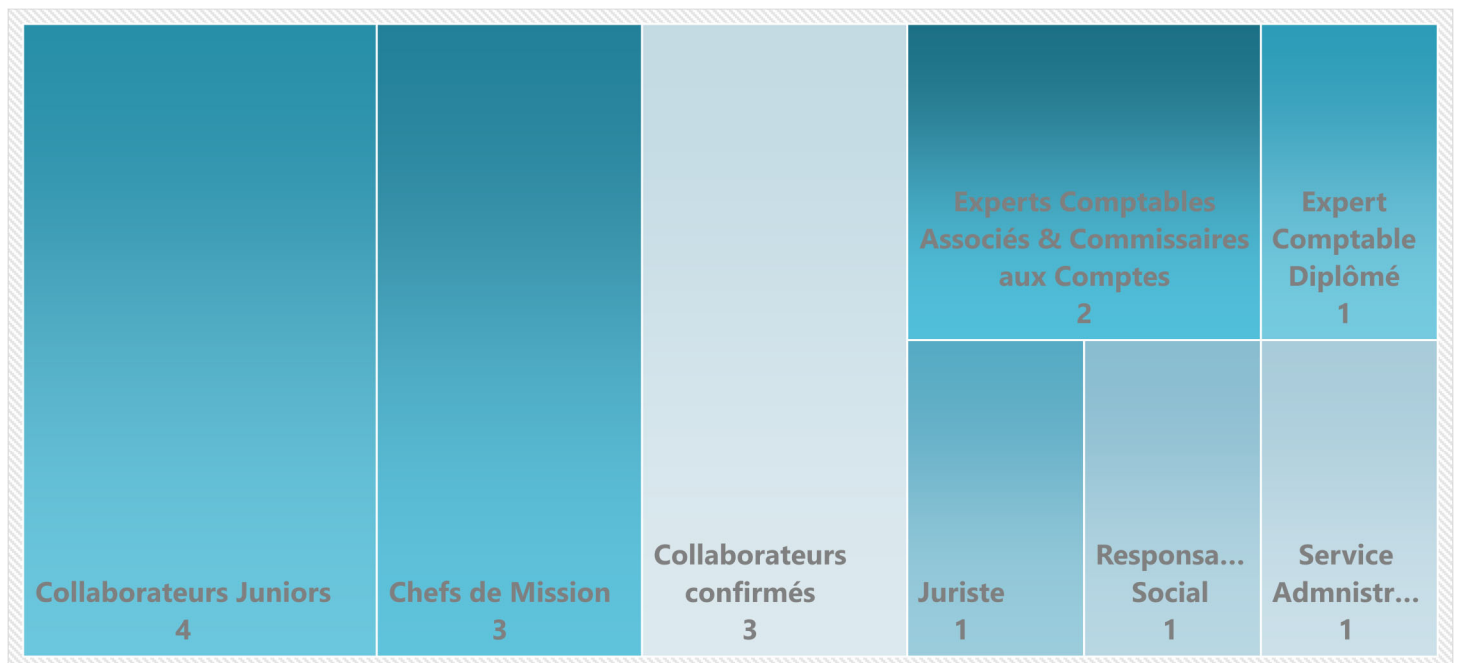


Evolution du Chiffre d'Affaire durant les trois derniers exercices :

	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires	1 682	1 645	1 604

## 6 Ressources humaines

Au 31-12-2022, Audit Synthèse compte 16 collaborateurs, dont 1 expert-comptable diplômé inscrit, commissaires aux comptes et expert-comptable stagiaire. Elle est composée essentiellement de :



## Rôles

### **EXPERT COMPTABLE et COMMISSAIRE AUX COMPTES (signataires)**

Conseiller privilégié. Il est à l'écoute du dirigeant d'entreprise tant sur le plan de son organisation comptable que sur des problèmes économiques, fiscaux, juridiques ou financiers. Il est responsable des relations extérieures et commerciales du cabinet, des relations avec les confrères, des relations avec les institutions professionnelles.

### **EXPERT COMPTABLE et COMMISSAIRE AUX COMPTES (associé)**

Rôle essentiel pour le contrôle qualité et le respect de toutes les procédures normées

### **EXPERTS COMPTABLES (DIRECTEURS DE MISSION)**

Développement clientèle participe à l'organisation d'événements, valorise l'offre de service du cabinet auprès de clients potentiels. Veille à entretenir, développer et assure la rentabilité de son portefeuille client. Construit et anime des formations internes à destination des collaborateurs juniors, des stagiaires en expertise comptable.

### **CHEFS DE MISSION**

Responsables de secteurs spécialisés : Ils interviennent essentiellement dans les missions d'audit, d'assistance informatique, de consolidation, organisation systèmes, etc.

### **COLLABORATEURS JUNIORS**

Pour réaliser les travaux définis contractuellement, une équipe de plusieurs collaborateurs est dédiée, sous la supervision d'un chef de mission et/ou expert-comptable.

### **RESPONSABLE JURIDIQUE**

Un juriste fort d'une expérience d'une dizaine d'années en droit des affaires et plus particulièrement en droit des sociétés et en droit social

### **RESPONSABLE PAIE**

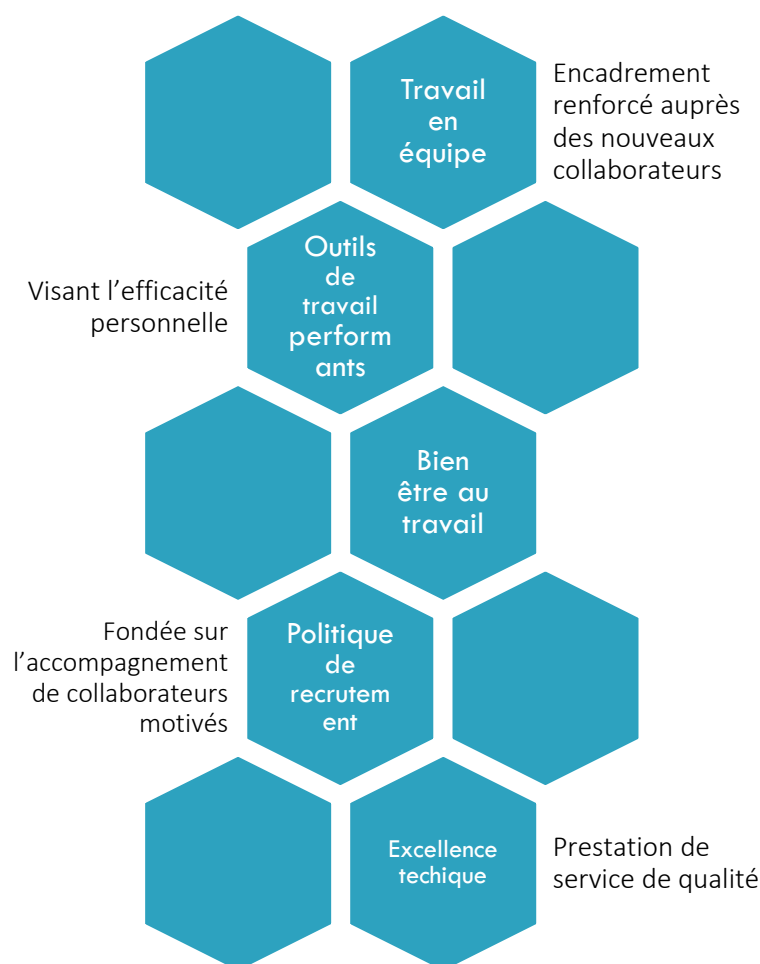
Outre la gestion opérationnelle des rémunérations, il tient une veille technique et juridique sur la Gestion de la Paie...

## 7 Rémunération des associés

Les associés disposent d'une rémunération fixe déterminée chaque année.

### Formation professionnelle continue

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaines de notre société. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation et l'évolution personnelle de chacun.



Audit Synthèse finance les formations préparatoires des examens et elle s'efforce d'orienter autant que possible l'apprentissage des collaborateurs jusqu'à l'obtention du Diplôme d'Expertise Comptable et de Commissaire aux comptes.

En quelques années, Audit Synthèse a accompagné une trentaine de collaborateurs jusqu'à leur diplôme.

Les formations déployées, aussi bien internes qu'externes, tiennent compte de l'évolution des nouvelles normes et de la réglementation :

- **les formations internes** sont diligentées et préparées par des directeurs et chefs de mission ayant des connaissances techniques dans les domaines concernés.
- des réunions d'information internes périodiques sur les réglementations des secteurs d'activité des clients, l'actualisation des informations comptables, fiscales, sociales et juridiques sont organisées, à tour de rôle, tous les 15 jours. Elles sont formalisées et diffusées sur Powerpoint.

Tous les collaborateurs, techniques et administratifs, sont aussi réunis pour débattre de l'ensemble des sujets intéressant la vie du cabinet.

- **les formations externes** sont conduites par des formateurs ayant, une parfaite maîtrise technique auprès d'organismes reconnus : CNCC, ASFOREF, Francis Lefebvre...
- un entretien annuel avec chaque collaborateur permet d'apprécier l'adéquation entre les formations reçues et les besoins ainsi que les dispositions à prendre en vue de l'amélioration effective des compétences. L'évaluation contradictoire apprécie les qualités professionnelles de chacun et fonde ainsi les décisions de promotion et d'évolution des rémunérations.
- la documentation est dématérialisée sur des serveurs informatiques, d'un prestataire externe et mise à jour quotidiennement. Elle est accessible par chacun des collaborateurs sur le serveur du cabinet ou à l'extérieur (soit par synchronisation sur les postes de travail, soit par des accès Internet spécifiques).

Les formations sont définies d'une part pour les commissaires aux comptes Inscrits, et d'autre part pour l'ensemble des collaborateurs.

Des actions de formation répondant à la fois aux exigences réglementaires (nombre d'heures, formations exigibles) ainsi qu'aux besoins spécifiques de formation au regard de l'activité de notre société et des spécificités des missions, prestations et mandats.

Pour leur propre formation, les associés du cabinet se conforment aux exigences sur la formation professionnelle des commissaires aux comptes et des experts-comptables :

- 120 heures devront être accomplies sur trois ans, avec un minimum annuel de 20 heures et un minimum de 60 heures sur trois années consécutives consacrées à l'audit et au commissariat aux comptes.

Par ailleurs, les associés encouragent les collaborateurs dans l'obtention de leurs diplômes professionnels.

#### Déclaration relative à la formation continue

Nous confirmons que le cabinet respecte les obligations de l'article R.822-61 du code de commerce. Le suivi d'heures de formation des commissaires aux comptes inscrits se fait sur le portail déclaratif de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes.

AUDIT SYNTHÈSE



Thibaut de LEMBEYE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES